



Listen to this article

« Celui qui dissimule la haine a des lèvres menteuses, et celui qui répand la calomnie est un insensé. » - Proverbes 10 : 18.

Il n'y a pas d'excuse possible pour celui qui calomnie ou qui dénigre, celui qui soupçonne ou qui accable faussement. La calomnie commence souvent par une parole, par un geste, un regard, et même parfois un sourire. C'est une épidémie qui se développe dans les ténèbres, ses racines s'étendent en longueur et en largeur, elle ne met pas à l'abri le plus courageux des voyageurs. C'est comme le poignard du meurtrier, la flèche empoisonnée dont les plaies sont incurables, le venin mortel du serpent dont la morsure fait plus de mal et procure plus de souffrance qu'on ne peut le décrire.

Celui qui cambrie ma maison, qui m'agresse sur le chemin et me dépouille de mes biens, me cause un préjudice. Un tel individu m'appauprit en me dépouillant des économies amassées, me crée de grandes difficultés et met en péril ma famille. Toutefois, le préjudice ainsi subi peut être réparé. L'esprit d'entreprise, le travail et l'épargne peuvent me ramener aux conditions précédentes, au bien-être, à la possession d'une propriété, à une situation telle que le préjudice que m'a fait subir le voleur ne laissera derrière lui aucune trace et tombera dans l'oubli.

L'homme qui s'introduit chez moi la nuit et met le feu à ma maison, me fait du tort - il brûle le toit qui me protège, détruit mon lit, mes vêtements et tout ce que je possède ; mais ce préjudice peut aussi être réparé. La tempête peut me frapper, le froid peut momentanément me causer des dommages ainsi qu'à ma famille, mais les services d'aide sociale, ou des voisins peuvent nous héberger et subvenir à notre nourriture et nos vêtements. Avec le temps ils nous aideront à poser une nouvelle toiture, de sorte que je pourrai m'asseoir de nouveau devant ma propre cheminée, me réjouir de la merveilleuse intimité de ma propre

maison. Ainsi, le préjudice causé par l'incendiaire peut lui aussi être réparé !

Mais l'homme qui sème de fausses rumeurs sur mon caractère, qui dévoile toutes mes activités et les déforme à mon désavantage, qui va d'une personne à l'autre prétendant se soucier de ma réputation, qui demande à garder le secret sur ce qu'il va dire et qui remplit ensuite les oreilles des autres de rumeurs et de potins sur mon compte, qui s'accroche à toutes mes paroles et mes actions et les présente et les décrit de la pire manière, d'une façon douteuse et soupçonneuse - »qui dépouille ainsi mon nom », cet homme-là me porte un préjudice plus grand que celui occasionné par un voleur ou un incendiaire. Le mal accompli par un homme méchant ou calomniateur, ne peut être réparé par l'esprit d'entreprise, le travail, les économies, l'aumône ni même par le temps.

Si tu es un véritable chrétien, tu seras peut-être calomnié par les autres, mais toi tu ne dois jamais calomnier les frères, ni qui que ce soit.

Traduit du périodique polonais Straz 1938-11-162.